

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Vendredi 8 chaouel 1447 – 27 mars 2026

169^{ème} année

N° 33

Sommaire

Décrets et arrêtés

Présidence de la République

- Décret n° 2026-42 du 27 mars 2026**, portant convocation des électeurs, inscrits dans la circonscription d'Elkabaria - Tunis aux élections législatives partielles 590
- Décret n° 2026-43 du 27 mars 2026**, portant prorogation du déploiement d'un bataillon léger d'infanterie à la République centrafricaine sous le drapeau des Nations Unies..... 590

Présidence du Gouvernement

- Nomination de gestionnaires en chef de documents et d'archives 591

Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

- Nomination d'un administrateur au conseil d'administration de la Société nationale de cellulose et de papier alfa 591

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

- Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur 591
- Nomination de sous-directeurs 591
- Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service 592
- Nomination de chefs de services 592

Nomination d'un chef de laboratoire général	592
Nomination d'administrateurs en chef	592
Rectificatif.....	593
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Nomination d'un directeur des études et des stages, directeur adjoint.....	593
Ministère de la Jeunesse et des Sports	
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de directeur	593
Attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur	593
Nomination d'un membre au conseil d'administration de la Société "Promosport"	593
Ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées	
Nomination de directeurs	593
Cessation de fonctions.....	594

Décrets et arrêtés

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 2026-42 du 27 mars 2026, portant convocation des électeurs, inscrits dans la circonscription d'Elkabaria - Tunis aux élections législatives partielles.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment son article 134,

Vu la loi organique n° 2012-23 du 20 décembre 2012, relative à l'Instance supérieure indépendante pour les élections, ensemble les textes qui l'ont modifiée et complétée, notamment le paragraphe 5 de son article 3,

Vu la loi organique n° 2014-16 du 26 mai 2014, relative aux élections et référendums, ensemble les textes qui l'ont modifiée et complétée, notamment ses articles 34 et 101 (nouveau),

Vu la décision du bureau de l'Assemblée des représentants du peuple en date du 26 mars 2026, portant constatation de la vacance définitive d'un siège à l'Assemblée des représentants du peuple pour la circonscription d'El Kabaria - Tunis pour cause de décès,

Vu l'avis de l'Instance supérieure indépendante pour les élections.

Prend le décret dont la teneur suit:

Article premier - Les électeurs inscrits dans la circonscription électorale d'El Kabaria - Tunis, sont convoqués aux élections législatives partielles le dimanche 28 juin 2026 du huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.

Art. 2 - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 27 mars 2026.

Le Président de la République

Kaïs Saïed

Décret n° 2026-43 du 27 mars 2026, portant prorogation du déploiement d'un bataillon léger d'infanterie à la République centrafricaine sous le drapeau des Nations Unies.

Le Président de la République,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 92-54 du 9 juin 1992, fixant les droits, avantages et primes accordés aux militaires et aux agents des forces de sécurité intérieure envoyés en mission, dans le cadre des unités de maintien de la paix à l'étranger,

Vu le décret n° 75-671 du 25 septembre 1975, fixant les attributions du ministre de la défense nationale,

Vu le décret Présidentiel n° 2022-422 du 19 avril 2022, portant déploiement d'un bataillon léger d'infanterie à la République centrafricaine sous le drapeau des Nations Unies,

Vu le décret n° 2024-167 du 21 mars 2024, portant prorogation du déploiement d'un bataillon léger d'infanterie à la République centrafricaine sous le drapeau des Nations Unies,

Vu le décret n° 2025-301 du 3 juin 2025, portant prorogation du déploiement d'un bataillon léger d'infanterie à la République centrafricaine sous le drapeau des Nations Unies.

Prend le décret dont la teneur suit:

Article premier - Le déploiement du bataillon léger d'infanterie à la République centrafricaine dans le cadre du soutien fourni à la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), objet du décret Présidentiel n° 2022-422 du 19 avril 2022 susvisé, est prorogé pour une durée d'un an supplémentaire, à compter du 22 mai 2026.

Art. 2 - Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 27 mars 2026.

Le Président de la République

Kaïs Saïed

PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Par arrêté de la Cheffe du Gouvernement du 25 mars 2026.

Sont nommés, les gestionnaires conseillers de documents et d'archives dont les noms suivent, au grade de gestionnaire en chef de documents et d'archives au corps des gestionnaires de documents et d'archives aux archives nationales:

- Mohamed Saïdi,
- Anissa Hosni,
- Saoussen Dridi,
- Ilhem Bourchada,
- Mariem Mel.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE

Par arrêté de la ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du 18 mars 2026.

Monsieur Sofiene Trabelsi est nommé administrateur représentant le ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie au conseil d'administration de la Société nationale de cellulose et de papier alfa, et ce, en remplacement de Monsieur Adel Mahjoubi.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE LA PECHE MARITIME

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 9 mars 2026.

La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale, est accordée à Madame Fatma Metoui épouse Ben Moussa, gestionnaire en chef de documents et d'archives,

chargée des fonctions de sous-directeur du suivi de la gestion des ressources humaines et financières des entreprises et des établissements publics à la direction du suivi de la gestion des entreprises et des établissements publics au secrétariat général du ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 5 mars 2026.

Madame Ibtissem Goubâa, ingénieur des travaux, est chargée des fonctions de chef d'arrondissement de l'appui à la femme rurale au commissariat régional au développement agricole de Sfax.

En application des dispositions de l'article 20 du décret n° 89-832 du 29 juin 1989, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 6 mars 2026.

Madame Basma Hamdouni épouse Zaidi, ingénieur en chef, est chargée des fonctions de sous-directeur à la cellule de restructuration des terres domaniales agricoles au bureau de la restructuration des terres domaniales agricoles relevant du cabinet du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 9 mars 2026.

Monsieur Mehrez Ameer, maître de conférences de l'enseignement supérieur agricole, est chargé des fonctions de sous-directeur du suivi et de l'évaluation des programmes d'enseignement à la direction des affaires pédagogiques à la direction générale de l'Institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 9 mars 2026.

La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, est accordée à Madame Fatma Rhouma épouse Bouabidi, administrateur en chef, chargée des fonctions de chef de service des affaires administratives et financières au Centre national de veille zoosanitaire.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 9 mars 2026.

La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale, est accordée aux cadres, dont les noms suivent, conformément aux indications du tableau suivant:

Structure	Prénom et Nom	Grade	Emploi Fonctionnel
la direction générale des services administratifs et financiers	Soumaya Ben Fredj épouse Ouertani	Administrateur en chef	Chef de service des emplois fonctionnels à la direction des affaires administratives
	Arbi Mehouchi		Chef de service de la gestion des ouvriers des administrations centrales à la direction des affaires administratives
	Mokhtar Djobbi		Chef de service des études à la direction des affaires administratives
	Dorra Jamoussi épouse Kolsi		Chef de service de la gestion prévisionnelle des ressources humaines à la direction des affaires administratives
	Sonia Zaghdoud		Chef de service des concours à la direction des affaires administratives
	Mourad Khiari		Chef de service social à la direction des affaires administratives

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 5 mars 2026.

Monsieur Mohamed Arif, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service du transport à la direction des bâtiments et de l'équipement, relevant de la direction générale des services administratifs et financiers au ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 6 mars 2026.

Monsieur Anis Belhadj Issa, surveillant principal de l'agriculture et de la pêche, est chargé des fonctions de chef de service de la production audio-visuelle à la direction des opérations de vulgarisation à l'Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 5 mars 2026.

Madame Mabrouka Bouabdallah, chef de laboratoire en chef, est nommée dans le grade de chef de laboratoire général au corps des personnels des cadres communs de laboratoire.

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 6 mars 2026.

Les candidats dont les noms suivent sont nommés par voie de promotion exceptionnelle dans le grade d'administrateur en chef au corps administratif commun des administrations publiques :

- Hichem Ayouni,
- Sami Chelbi,
- Sihem Hafsi.

Rectificatif

A l'arrêté du ministre l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 7 janvier 2026, chargeant des cadres d'emplois fonctionnels aux quelques directions centrales au ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime, publié au Journal officiel de la République tunisienne n° 5 du 13 janvier 2026.

Lire:

Dalila Jelalia épouse Dridi, ingénieur en chef, sous-directeur des études et des recherches hydrogéologiques à la direction des eaux souterraines.

Au lieu de :

Dalila Jelalia épouse Dridi, ingénieur en chef, sous-directeur des études et des recherches hydrologiques à la direction des eaux de surface.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 23 février 2026.

Madame Souad Bouhouch, maître-assistant de l'enseignement supérieur, est chargée des fonctions de directeur des études et des stages directeur adjoint à l'Institut supérieur des études appliquées en humanités de Gafsa à compter du 31 octobre 2025.

**MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports du 23 mars 2026.

La classe exceptionnelle à l'emploi de directeur d'administration centrale est attribuée à Monsieur Khaled Njimi, administrateur général, chargé des fonctions de directeur des affaires juridiques à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports du 23 mars 2026.

La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale est attribuée à Madame Sana Khelifa, administrateur général, chargée des fonctions de sous-directeur de la législation à la direction des affaires juridiques à la direction générale des services communs au ministère de la jeunesse et des sports.

Par arrêté du ministre de la jeunesse et des sports du 23 mars 2026.

Monsieur Najeh Delalli est nommé membre représentant le ministère des finances au conseil d'administration de la Société "Promosport" à compter du 3 février 2026, et ce, en remplacement de Monsieur Nabil Khalfallah.

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DE
LA FEMME, DE L'ENFANCE
ET DES PERSONNES AGEES**

Par arrêté de la ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées du 27 mars 2026.

Monsieur Anis Awnallah, délégué à la protection de l'enfance premier grade, est chargé des fonctions de directeur de l'inspection pédagogique et de la promotion des compétences à la direction générale de l'enfance au ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées.

Par arrêté de la ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées du 27 mars 2026.

Monsieur Mohamed Khémira, délégué à la protection de l'enfance premier grade, est chargé des fonctions de commissaire régional des affaires de la femme et de la famille à Zaghouan au ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, à compter du 3 mars 2026.

En application des dispositions de l'article 2 du décret n° 2013-4063 du 16 septembre 2013, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté de la ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées du 27 mars 2026.

Monsieur Mohamed Tahar Thabet, administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargé des fonctions de directeur des affaires financières à la direction générale des services communs, au ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées à compter du 3 mars 2026.

Par arrêté de la ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées du 27 mars 2026.

Monsieur Wissem Sayehi, professeur principal émérite de la jeunesse et de l'enfance, est chargé des fonctions de directeur des droits de l'enfant et de la sauvegarde de l'enfance à la direction générale de l'enfance au ministère de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, à compter du 3 mars 2026.

Par arrêté de la ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées du 27 mars 2026.

Il est mis fin aux fonctions de Madame Randa Behri, professeur principal émérite de la jeunesse et de l'enfance, en tant que sous-directeur des services spécifiques, au commissariat régional des affaires de la femme et de la famille à Manouba.